

Membre titulaire (1837-1840)

Associé lorrain (1840-1853)

François-Gustave Choley est né à Épinal le 6 mars 1805, fils de Jean-Joseph Choley, secrétaire ambulant de l'arrondissement de Remiremont, et d'Élisabeth-Victoire Perrot. Après des études de droit à Paris, au cours desquelles il fréquente aussi l'École des Mines, il vient s'établir comme avocat à Nancy en décembre 1828. Il se fait connaître d'abord en décembre 1835 comme promoteur avec Madame de Caumont d'un projet de création à Nancy de « salles d'asile », pour l'éducation des très jeunes enfants. Il travaille aussi à un projet de « Statistique du département de la Meurthe », pour lequel Émile Duvernoy suppose à tort qu'il a œuvré seul ; car dans le *Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique* de décembre 1827 (p. 257-276), L. Moll nous dit qu'il a entrepris son *Voyage agricole en Lorraine* à la demande d'« un jeune avocat de Nancy, M. Choley », qui a annoncé le projet d'une « statistique complète et détaillée du département », « à la rédaction de laquelle je dois coopérer pour la partie agricole ». Cette statistique n'a jamais vu le jour, Choley ayant été pris de vitesse par la publication du *Dictionnaire statistique du département de la Meurthe*, par l'abbé E. Grosse, en deux volumes, l'un en octobre 1836, l'autre en 1838.

Mais l'œuvre principale de Gustave Choley, dans le droit fil du mouvement lotharingiste, dont il est un des principaux acteurs, est la création de l'éphémère *Revue de Lorraine*, dont la périodicité devait être mensuelle et qui n'a eu que 12 numéros, de 1835 à 1837. Il avait choisi d'éminents collaborateurs aussi bien à Nancy (Guerrier de Dumast, Levallois), qu'à Metz (Bégin). Suivant les mots de son rapporteur à l'académie, il n'avait d'autre ambition que « de ranimer dans les esprits l'activité intellectuelle et morale, que de représenter le caractère original d'un pays dans ses souvenirs historiques et dans son actualité, et en cherchant enfin à y faire renaître cette vie sociale, qui semble tout entière réfugiée au cœur de la France ».

Après avoir adressé à l'académie une lettre de candidature datée du 20 avril 1837, Gustave Choley a été proclamé titulaire le 18 mai 1837. Fourmillant d'idées neuves, il a participé de façon très active, et parfois un peu dérangeante, à la vie académique. Le 15 juin 1837, il est adjoint à la commission chargée de rédiger un résumé des travaux de l'académie, à destination des journaux scientifiques. Il rédige le communiqué annonçant au public le legs Grégoire. Le 3 août 1837, il accepte de remplacer momentanément Regneault au secrétariat de l'académie ; mais il fait du zèle inutilement : il donne une analyse de la lettre dans laquelle André Deluc prenait position sur l'origine multiple des races humaines, créées en même temps dans diverses parties du monde ; on lui reproche de ne pas s'être contenté d'une simple mention de la lettre, son contenu ne pouvant être divulgué qu'avec l'accord de l'académie, qui était certainement très divisée sur cette question. Il se fait encore rabrouer sévèrement le 25 janvier 1838, pour avoir voulu faire une observation sur un article réglementaire. Il est interrompu, il proteste que la discussion n'est pas libre, mais l'académie passe aussitôt à l'ordre du jour. Sa présence au Congrès scientifique de France, en septembre 1837, à Metz, a été remarquée : il s'y est prononcé notamment en faveur d'une éducation secondaire spécialisée, soit dans la filière scientifique, soit dans la filière littéraire, en fonction de la profession à laquelle on se destine, mais sans aller jusqu'à y introduire des cours de droit ou de médecine, qui seraient parfaitement inutiles.

Gustave Choley a quitté Nancy dès 1839 pour aller s'établir d'abord à Paris, puis comme maître de forges au hameau de Thunimont, près de Bains-les-Bains et il a été nommé associé correspondant le 26 mars 1840. Son décès n'a été enregistré qu'en août 1854, mais il semble qu'il soit mort en 1853. [Jean-Claude Bonnefont]